

## « Une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée »

Deux principaux traités internationaux régissent l'armement nucléaire :

- le **TIAN** (Traité d'Interdiction des Armes nucléaires)
- le **TNP** (Traité de Non-Prolifération des armes nucléaires)

Le TIAN a été adopté le 20 septembre 1968 à l'ONU par 122 États. Il est entré en vigueur le 22 janvier 2021 parce que plus de 50 États l'ont ratifié.

À ce jour, 9 pays possèdent l'arme atomique. Ce sont les 5 pays dits "dotés" qui d'après le TNP ont le droit, ou plutôt se sont arrogé le droit, de détenir cette arme : les USA, la Grande-Bretagne, la Chine, la Russie et la France ; 3 pays n'ont pas signé le TNP : Israël, l'Inde et le Pakistan ; 1 pays, la Corée du Nord, s'est retiré du TNP en 2003.

Le TNP est entré en vigueur le 5 mars 1970. La France et la Chine ont signé en 1992.

Régulièrement les États sont invités à faire le point sur le TNP. A l'occasion de la 10<sup>e</sup> Conférence d'examen des parties au Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires qui devait se tenir sous l'égide de l'ONU en janvier 2022 mais a été reportée, les 5 représentants des pays "dotés" ont fait une déclaration le 3 janvier 2022 :

**« Nous affirmons qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée ».** Jusque-là tout va bien. Ils poursuivent : **« Compte tenu des conséquences de grande ampleur qu'aurait l'emploi des armes nucléaires, nous affirmons également que celles-ci, tant qu'elles existent, doivent servir à des fins défensives, de dissuasion et de prévention de la guerre »**

On voit alors effectivement combien ces 5 pays s'achament pour obtenir le désarmement nucléaire. Une fois encore c'est du bavardage. On sait très bien que ces pays n'hésiteront pas à utiliser la bombe de manière préventive s'il le fallait, considérant que la meilleure

défense c'est l'attaque. La démonstration en a été faite par Poutine en Ukraine : depuis 1945 c'est la première fois qu'un pays brandit la menace nucléaire alors qu'aucun pays ne lui a déclaré la guerre. Quant à la riposte à une attaque nucléaire c'est probablement la vie sur Terre qui serait éteinte pour les humains.

Pourtant selon un communiqué du ministère russe des affaires étrangères, la Russie espérait que cette déclaration « contribuerait à réduire le niveau des tensions internationales ». Sans commentaire.

**"Une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée"** disaient-ils.

Mais que fait la France ?

L'État français a dépensé en 2020, officiellement car en réalité les chiffres sont plus importants, 4,7 milliards d'euros pour son arsenal nucléaire militaire.

Le budget est en augmentation constante depuis 2015 et continuera à augmenter.

Pendant ce temps nos hôpitaux, notre école et nos services publics manquent de moyens financiers.

Et pourtant la France a signé le TNP qui stipule dans son article VI :

**Chacune des Parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace.**

La France n'a pas dénoncé sa signature du traité. Alors qu'attend-elle pour signer et ratifier le TIAN ? Nous souhaitons que cet engagement soit pris par les candidats à l'élection présidentielle.

Fanch Hénaff

## Deux grands militants pour la Paix nous ont quittés



### Jean-Marie Muller

Né en 1939 et décédé en décembre 2021

En janvier 1969, à Orléans, il comparaît avec deux prêtres pour renvoi de ses papiers militaires. Ils écoperont de 3 mois avec sursis et 1000 francs d'amende

Professeur de philosophie jusqu'en 1970, il se consacre alors entièrement à la non-violence, tant dans l'action que dans les travaux de recherche

En 1973, il participe avec Jean Toulat et Jacques de Bollardière à l'action du "Bataillon de la Paix" dans le Pacifique où il rejoindra Gilbert Nicolas sur le bateau le "FRI" pour protester contre les essais nucléaires français.

En 1974 il est un des fondateurs du MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente).

En 1983, Charles Hernu, ministre de la Défense, lui demande une étude sur la défense civile non-violente. Et en 1984, il participe à la fondation de l'IRNC (Institut de Recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits) dont il sera directeur des études. Cet Institut dialogue avec le ministère de la Défense.

Infatigable voyageur, il s'est déplacé sur tous les continents pour rencontrer des militants de la non-violence et former les citoyens à l'action non-violente. Il a combattu l'arme nucléaire dont il était un grand spécialiste. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles consacrés à la non-violence

La non-violence en France a perdu une grande figure.



### Dominique Lalanne

Physicien nucléaire, directeur de recherches au CNRS, Dominique Lalanne a été un militant très actif pendant plus de 30 ans pour le désarmement nucléaire. Il a mené de nombreuses actions contre cette folie meurtrière

Il était impliqué dans de nombreuses organisations en France (Co-président du collectif Abolition des armes nucléaires-Maison de Vigilance...), et au niveau international (ICAN, prix Nobel de la Paix en 2017 dont il était un des représentants, Abolition 2000....).

Il est décédé le 23 janvier 2022 à l'âge de 78 ans.

C'était un homme de conviction qui a essayé de faire partager sa lutte par de nombreux écrits et interventions, notamment dans le bulletin Abolition.